

1. PREAMBULE

INARD BOIS est une société à responsabilité limitée au capital de 500 200 euros, immatriculée au RCS de Carcassonne sous le numéro 306 798 281, et dont le siège social se situe Zone Industrielle, 11620 Villemoustaussou, dont le numéro de TVA intracommunautaire est : FR73 306 798 281, dont les coordonnées sont : info.bois@inard-bois.com ; 04 68 47 82 82. INARD BOIS est une société spécialisée dans la production et la commercialisation de produits issus du bois, d'isolants, de produits de quincailleries et accessoires. Elle sélectionne la matière première, la transforme et façonne des produits. Conformément aux dispositions de l'article L 541-10-13 du code de l'environnement, INARD BOIS s'est vu attribuer par l'ADEME le numéro d'identification unique (IDU) suivant : FR303617_04UOJN.

2. DEFINITIONS

« **Client** » : désigne toute personne physique ou morale qui passe Commande pour l'achat de Produits INARD BOIS agissant en qualité de professionnel ou de consommateur.

« **Client consommateur** » : désigne toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, tel que défini par l'article liminaire du Code de la consommation.

« **Client professionnel** » : désigne le Client qui passe commande auprès de INARD BOIS dans un but professionnel, pour faire usage des Produits dans un cadre commercial, étant entendu que tout Client professionnel s'engage à déclarer son activité dans le respect des lois et des réglementations. En tout état de cause, la responsabilité de INARD BOIS ne pourra être engagée à ce titre.

« **INARD BOIS** » : désigne la société INARD BOIS décrite dans le préambule.

« **Commande** » : désigne la commande de Produits émise par le Client auprès de INARD BOIS.

« **CGV** » : désigne les présentes conditions générales de vente. Elles sont librement consultables sur le site www.inard-bois.com et à tout moment sur demande du Client. Elles doivent être lues et acceptées par le Client.

« **Produits** » : désignent les produits commercialisés par INARD BOIS, disponibles à l'achat.

« **Parties** » : désignent le Client et INARD BOIS.

3. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent de plein droit à toute vente de Produits d'INARD BOIS, sous réserve des dispositions spécifiques applicables exclusivement aux Clients consommateurs et celles applicables exclusivement aux Clients professionnels. Le fait de passer Commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Les CGV sont portées à la connaissance du Client et doivent être acceptées par celui-ci, sans réserve, avant toute ouverture d'un compte client. Les CGV sont également communiquées au Client concomitamment au devis le cas échéant établi avant la passation de Commande. Conformément à l'article L. 441-1 du Code de Commerce, les présentes CGV constituent le socle unique de la négociation commerciale, entre INARD BOIS et tout Client professionnel. Toute condition dérogatoire ou complémentaire aux CGV devra faire l'objet d'une acceptation préalable et écrite par INARD BOIS. En fonction de la négociation entre les Parties, INARD BOIS se réserve la possibilité de convenir des conditions particulières à l'égard des Clients, formalisées dans les devis et confirmations de commande.

INARD BOIS se réserve la possibilité de modifier et de mettre à jour les CGV à tout moment. Toute Commande sera soumise aux CGV en vigueur au moment de la passation de la Commande. Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGV serait nulle du fait d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des CGV.

4. COMMANDES

4.1 Généralités

Les Commandes sont passées auprès de INARD BOIS directement dans ses locaux à son siège social, par téléphone (04 68 47 82 82), par fax (04 68 47 63 04) ou par e-mail (info.bois@inard-bois.com).

Un devis est adressé par INARD BOIS au Client. Une fois le devis accepté et signé par le Client, INARD BOIS adresse une confirmation de Commande par écrit au Client.

Les Commandes transmises à INARD BOIS sont irrévocables et ne peuvent faire l'objet d'une annulation ou d'une modification par le Client, sauf accord exprès de INARD BOIS. INARD BOIS se réserve le droit de ne pas satisfaire les

Commandes reçues, en tout ou partie, en cas de motif légitime, notamment : (i) en cas de quantités anormales commandées par le Client, (ii) en cas d'incapacité à fournir les Produits notamment en raison d'une rupture de stocks de produits ou de matériaux ou toute autre circonstance exceptionnelle perturbant la chaîne de production et de livraison (ex : crise sanitaire), (iii) en cas de défaut ou incident de paiement du Client, y compris à l'occasion de Commandes antérieures, ou d'encours important du Client. A ce titre, le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou retenue, de quelque nature que ce soit.

4.2 Dispositions applicables spécifiquement aux Clients consommateurs dans le cadre d'une Commande passée à distance

Dans le cas d'une Commande passée à distance, les consommateurs personnes physiques bénéficient d'un droit de rétractation dans les conditions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, qu'ils peuvent exercer dans les quatorze (14) jours à compter du lendemain de la réception des Produits. Le Client consommateur doit informer INARD BOIS de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant la fin du délai susvisé, à l'adresse e-mail info.bois@inard-bois.com, du formulaire de rétractation figurant à la fin des présentes CGV ou tout autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter. Si le Client consommateur exerce son droit de rétractation, il supporte seul les frais de retour des Produits, et INARD BOIS remboursera le montant de la facture, après réception et analyse des Produits, qui ne devront avoir subi aucune détérioration de quelque sorte que ce soit.

Le droit de rétractation ne s'applique toutefois pas aux Produits confectionnés selon les spécifications du Client consommateur ou nettement personnalisés, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation.

5. LIVRAISON

Les Produits sont mis à disposition du Client à l'entrepôt de INARD BOIS ou sont directement livrés chez le Client par INARD BOIS ou tout transporteur de son choix, dans les conditions et délais convenus entre les Parties et formalisés dans le devis et la confirmation de Commande.

Les frais de transport sont à la charge du Client en cas de livraison chez le Client, sauf accord contraire exprès de INARD BOIS.

Les Parties s'efforceront de respecter la date de livraison indiquée dans la confirmation de Commande et veilleront à s'informer réciproquement de tout retard imprévu indépendant de leur volonté.

Eu égard à la nature et au volume des Produits, à défaut de présence du Client ou de l'un de ses représentants, à la date convenue de livraison, INARD BOIS se réserve le droit de refacturer au Client, les frais liés à la nouvelle tournée de livraison.

Le transfert des risques sur les Produits a lieu dès la mise à disposition des Produits au Client (ou à tout prestataire mandaté par ce dernier).

Si le Client récupère les Produits à l'entrepôt de INARD BOIS, il devra disposer d'un véhicule adapté à la nature et au volume des Produits. A défaut, INARD BOIS se réserve le droit de refuser la mise à disposition des Produits, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre. Dans le cas où le Client déciderait, malgré les mises en garde de INARD BOIS et l'affichage des informations de chargement et de déchargement, de récupérer les Produits avec un véhicule non adapté, la responsabilité de INARD BOIS ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit.

6. CONTROLE DES PRODUITS EN RECEPTION

Le Client est invité à vérifier l'état apparent des Produits et à signaler à INARD BOIS, dans les meilleurs délais à compter de la réception de la Commande, toute anomalie constatée sur les Produits par email à l'adresse : info.bois@inard-bois.com, en indiquant le numéro de Commande et en adressant toute preuve de l'anomalie (ex : photographies). En tout état de cause, En cas de défaut de conformité, le Client professionnel s'engage à émettre des réserves précises et exhaustives par écrit sur le document de transport, qu'il doit confirmer dans les trois (3) jours ouvrés par LRAR adressée au transporteur, et dont copie est adressée à INARD BOIS. Le Client laisse toute facilité à INARD BOIS pour constater la réalité des vices et y apporter une solution, et s'abstient d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers.

En cas de retrait des Produits à l'entrepôt de INARD BOIS, le Client contrôle immédiatement la conformité des Produits sur place et refuse d'en prendre possession en cas de défaut.

Le Client s'engage à enlever les Produits à l'entrepôt de INARD BOIS dans les trois (3) jours de la date de mise à disposition indiquée par INARD BOIS, ou à être présent au jour de la livraison telle qu'indiquée par INARD BOIS, sans que la responsabilité de INARD BOIS ne puisse être engagée en cas de non-respect de ces dates par le Client.

7. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 2367 DU CODE CIVIL, LES PRODUITS DEMEURENT LA PROPRIETE DE INARD BOIS JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT, EN PRINCIPAL, INTERETS ET ACCESSOIRES (EN CE COMPRIS LES FRAIS DE LIVRAISON EVENTUELS). A DEFAUT DE PAIEMENT A L'ECHANCE, INARD BOIS PEUT DEMANDER LA RESTITUTION IMMEDIATE DES PRODUITS LIVRES, AUX FRAIS ET RISQUES DU CLIENT. EN CAS D'OUVERTURE DE PROCEDURE COLLECTIVE D'UN CLIENT PROFESSIONNEL ET PLUS GENERALEMENT DE DIFFICULTES FINANCIERES, LE CLIENT DEVRA EN AVISER LE VENDEUR SANS DELAI AFIN QUE PUISSE ETRE IMMEDIATEMENT DRESSE UN INVENTAIRE DES PRODUITS.

8. RESPONSABILITE - GARANTIES

8.1 Responsabilité

Les Produits sont vendus pour l'affectation et selon les conditions d'utilisation prévues aux catalogues de INARD BOIS. La responsabilité d'INARD BOIS ne pourra être recherchée en cas de mauvaises conditions d'utilisation, d'entreposage, de stockage ou de manipulation non conforme des Produits par le Client.

La responsabilité de INARD BOIS est limitée aux seuls dommages directs résultants de sa propre faute ou négligence, et est strictement limitée au montant de la Commande concernée.

8.2 Garanties légales

Tout Client bénéficie de la garantie légale des vices cachés affectant les Produits vendus par INARD BOIS, conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, dont il peut se prévaloir pendant un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice, sous réserve du délai de prescription de droit commun.

Le Client consommateur bénéficie, en sus, de la garantie légale couvrant les défauts de conformité du Produit, existants au moment de la délivrance du Produit, qui apparaissent dans un délai de deux (2) ans à compter de celle-ci, conformément aux articles L217-3 et s. du Code de la consommation. Conformément à l'article L217-13 du Code de la consommation, tout Produit réparé par INARD BOIS dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six (6) mois.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client consommateur :

- Bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien (sauf si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au titre de l'article L. 217-12 du Code de la consommation) ou, à défaut à la réduction du prix ou à la résolution du contrat ;
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le Client consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

9. CONDITIONS FINANCIERES

9.1 Prix des Produits

Le prix des Produits figurant sur les tarifs, circulaires, catalogues ou toute autre document sont donnés à titre indicatif. INARD BOIS se réserve le droit de faire évoluer le prix de vente de ses Produits, notamment afin de répercuter les hausses de coûts subies de la part de ses propres fournisseurs (matières premières, énergie, emballages, transport), et de manière générale en cas d'évolution des circonstances économiques du marché. Le prix des Produits commandés est celui mentionné dans la confirmation de Commande, sous réserve de la durée de validité du devis le cas échéant. Sauf mention contraire, les prix de vente sont indiqués en euros et sont mentionnés HT et TTC, départ entrepôt hors frais de transport et hors emballages spécifiques (ces frais étant communiqués aux Clients dans le devis).

Conformément à la réglementation applicable relative à la responsabilité élargie du producteur (REP) sur les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB), la part du coût unitaire que INARD BOIS supporte pour la gestion des déchets de PMCB, tel que facturé par l'éco-organisme agréé auquel INARD BOIS adhère, est intégralement répercutée au Client sans possibilité de réfaction.

9.2 Modalités de paiement

Les Clients paient les factures adressées par INARD BOIS par virement bancaire, espèces ou par carte bancaire.

Pour les Commandes passées par les Clients ne disposant pas d'un compte client chez INARD BOIS, un acompte est payable au jour de la Commande. INARD BOIS se réserve toutefois la possibilité de solliciter le paiement de la totalité de la somme due, au jour de la Commande. Si tel n'est pas le cas, le solde du prix est payable à la livraison ou à la mise à disposition.

Dans les autres cas, pour les Clients disposant d'un compte chez INARD BOIS, les Commandes sont payables à trente (30) jours date de facture.

Des frais fixes sont susceptibles de s'appliquer aux factures éditées pour les Clients bénéficiant d'un compte chez INARD BOIS. Le montant de ces frais est indiqué, le cas échéant, dans le devis, dans la confirmation de Commande, et sur la facture correspondante.

9.3 Pénalités de retard applicables aux Clients professionnels

Toute somme non payée dans le délai indiqué sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 (quarante) euros, sous réserve du remboursement des frais de recouvrement qui seraient exposés pour un montant supérieur qui sera remboursé sur justification, sans préjudice de tous dommages-intérêts. Les délais de paiement ne peuvent être reportés et aucune retenue ne peut être faite par l'une ou l'autre des Parties, même en cas de litige. Le défaut de paiement du prix entraîne l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues à INARD BOIS.

10. RETOURS PRODUITS

Toute demande de retour de Produits quel qu'en soit le motif est conditionnée à l'accord préalable écrit de INARD BOIS, tant sur le principe que sur les modalités de prise en charge. Les Produits renvoyés sont accompagnés de l'accord de retour de INARD BOIS et du numéro de bon de livraison initial.

INARD BOIS ne procède pas à la reprise d'inventus des Clients professionnels, sauf accord écrit contraire. Dans cette hypothèse, les Produits devront être renvoyés en parfait état, dans leur conditionnement d'origine et ne présenter aucun signe de montage/démontage ou d'utilisation.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

INARD BOIS est propriétaire et/ou détenteur des droits d'exploitation des Produits, le cas échéant, incluant notamment les logos, les marques enregistrées, les textes, les photographies, les images, les dessins, les modèles. Le fait de passer Commande ne saurait nullement être interprété comme incluant un quelconque transfert ou une quelconque licence d'utilisation des droits de propriété intellectuelle de INARD BOIS.

12. DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

INARD BOIS apporte une attention particulière à la gestion des données collectées et traitées à l'occasion de la passation de Commande par le Client. INARD BOIS collecte, à ce titre, les nom et prénom du Client, une adresse e-mail de contact et un numéro de téléphone de contact. Le Client reconnaît que les données recueillies sont nécessaires pour assurer la gestion de la relation client, la gestion des Commandes, et plus largement, l'exécution des présentes CGV. INARD BOIS s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de données personnelles, et notamment le règlement européen n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données. Tout Client personne physique bénéficie d'un droit d'information, d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de suppression et d'un droit à la portabilité des informations le concernant qu'il communique dans le cadre de toute Commande qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse suivante : info.bois@inard-bois.com.

13. DUREE

Les CGV entrent en vigueur dès la passation de Commande et pour une durée indéterminée. INARD BOIS peut y mettre fin en cas d'utilisation contraire par le Client, en cas de fraude aux moyens de paiement, tentative d'escroquerie ou toute autre infraction.

14. FORCE MAJEURE ET IMPREVISION

INARD BOIS ne pourra être tenu responsable des manquements ou retards dans l'exécution de ses obligations en cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil (événement extérieur, imprévisible et irrésistible). Les obligations sont suspendues et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la fin de la force majeure.

INARD BOIS veillera à informer le Client dans les meilleurs délais de toute situation exceptionnelle l'empêchant d'exécuter ses obligations ou perturbant son activité, afin que les Parties puissent déterminer une solution alternative le cas échéant.

15. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

15.1 Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

15.2 Résolution des litiges avec un Client professionnel

Pour toute contestation relative à la formation, à l'exécution ou à la résiliation des relations commerciales entre INARD BOIS et le Client professionnel, qui n'aurait pas pu être résolue à l'amiable, seul le Tribunal de commerce de Carcassonne sera compétent, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence, les procédures conservatoires en référé ou par requête.

15.3 Spécificités applicables aux litiges avec un Client consommateur

Conformément aux conditions prévues aux articles L. 612-1 et suivants et R612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige. Le Client consommateur peut contacter à

ce titre le Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C) auquel le INARD BOIS est adhérent, en remplissant le formulaire en ligne directement sur le site <https://www.cm2c.net/>, ou bien par voie électronique à l'adresse cm2c@cm2c.net, ou bien par voie postale : CM2C - 14 rue Saint Jean - 75017 Paris.

Le Client consommateur peut également présenter ses réclamations sur la plateforme européenne de règlement des litiges mise en ligne par la Commission Européenne, accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>, en particulier en cas de litige transfrontalier.

A défaut de résolution amiable, toute contestation entre INARD BOIS et le Client consommateur sont soumis aux juridictions désignées selon les règles de compétence de droit commun.

Formulaire de rétractation en cas d'achat à distance par un Client consommateur

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de : INARD BOIS

Zone Industrielle
11620 VILLEMOSTAUSOU
info.bois@inard-bois.com

Je vous notifie par la présente, ma rétractation du contrat portant sur la vente du produit ci-dessous :

- Produit :
- N° de Commande :
- Commandé le :
- Reçu le :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Signature du Client consommateur (uniquement en cas de notification du formulaire sur papier) :

Date :